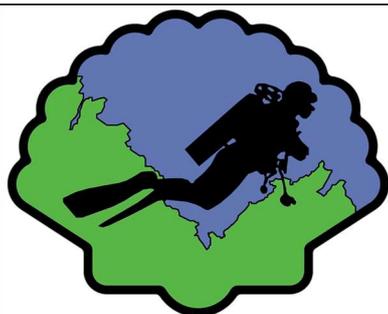


Nom/Prénom/N°licence (réservé secrétariat) :



COB Sub Armor

Fiche d'inscription saison 2023/2024

N° FFESSM 03220056

N°siret :900-593-047-00013

Entraînements piscine : Tous les mercredis de 20h à 22h piscine Aquaval (hors vacances scolaires).

Reprise des plongées en mer : les premiers weekends de septembre.

Reprise des entraînements : mercredi 4 octobre (sous réserve).

Assemblée générale : Vendredi 29 septembre à 20h au COB 14 rue saint benoît à Saint-Brieuc.

Contact : Jean-Christophe Louarn : 06.60.04.28.54 ou cob.subarmor@gmail.com

CHOIX DE L'ACTIVITE

Inscription club : 75€

Location matériel : 40€

(Détendeurs et stab pour la saison)

Pièces à fournir à l'inscription :

- Fiche complétée.
- 1 photo numérique (mail ou sms).
- Le règlement.
- Un certificat médical établi par un médecin généraliste. CACI modèle FFESSM

Date limite de dépôt des dossiers complets :
17 novembre 2023

RENSEIGNEMENTS :

NOM-PRENOM :

NE(E) LE : / / A :

CODE POSTAL : _____

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL : _____

TELEPHONES :

E-MAIL : @

Accord liste de diffusion COB : Oui Non

NIVEAU ACTUEL DE PLONGEE :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT : NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

Activités proposées :

Sorties en mer avec d'autres clubs ainsi que plongée du bord.

NIVEAU 1

Plongées encadrées par un N4 ou un MF1

NIVEAU 2/PA40/NIVEAU3

Plongée en autonomie jusqu'à 20, 40 et 60m
Plongées encadrées jusqu'à 40m pour les N2.

Formation PA40

5 plongées de formation dans la zone des 20/40m.
Formation théorique.

SAISON PISCINE

Entraînement piscine (palmage et apnée).
Nouveau : Une à deux sorties palmage longue distance (selon dispo encadrement).

Tarifs et organisation des plongées :

Plongée du bord : 12€

Plongée avec un autre club : 35€ environ (tarif à définir début 2024).

Le covoiturage est à privilégier pour les déplacements. Il sera demandé à chacun de participer au transport et à l'entretien du matériel du club (gonflage des bouteilles, TIV...)

Autorisation parentale : le nouveau document ffessm sera envoyé par mail.

Risques de la plongée

Je soussigné M, Mme, Mlle

m'inscrit en toute connaissance des risques encourus (**),

à la pratique de la plongée subaquatique ainsi que les activités annexe dans le cadre de la section C.O.B Sub Armor.

En outre, j'accepte que le ou les responsables de la section sport sous-marins, ou ses moniteurs autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à _____, le / /2023.

Signature (précédée de la mention : "lu et approuvé")

Assurance

La licence procure à la personne qui la souscrit une assurance en responsabilité civile, mais n'est en aucune façon une Assurance Individuelle Accident (AIA), cette assurance facultative, mais recommandée permet aux adhérents d'être couvert en cas d'accident individuel.

Souscription : <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/>

Information: <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/courtier-assurances/offre-licencies.html?offre=e36f7e7d-fd60-4dd8-98f5-3a213dc79c36>

Tarifs : [Fiche-AIA_Licencie-FFESSM_LafontAssurances-2023-2024.pdf \(rowshare.com\)](#)

*CMAS : Confédération mondiale des activités subaquatiques. Les niveaux de la fédération française sont reconnus internationalement.

(**) la plongée est un sport dangereux, des accidents peuvent subvenir (barotraumatismes, accidents toxiques et accidents biophysiques) en cas du non-respect des règles élémentaires.

IMPORTANT :

Le règlement des formations se fait à lors de l'inscription, le montant reste acquis au COB Sub Armor, que la formation soit suivie ou non. Aucun remboursement ne sera donc effectué en cours de saison.

Les plongées seront facturées en fin de saison.

Le club est inscrit pour les PASS'SPORT et les tickets activité CAF.

Le règlement par chèque à l'ordre du : "COB SUB ARMOR". Ou par virement (demandez un RIB).